



**SECRETARIAT GENERAL**

**DIRECTION GENERALE DE LA GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE**

## **AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 361/24/MEDD/SG/DGGE\_\_\_\_\_**

### **Relatif à la location gérance de la Station forestière et piscicole d'Antsapandrano, CR Ambohibary, district Antsirabe II, région Vakinankaratra**

1. Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), dans le cadre de la mise en oeuvre de sa politique forestière, conformément à la Loi N° 97-017 du 08 Août 1997, actualisée par le Décret n° 2017-376 du 16 mai 2017, et au Décret n°2013-785 du 22/10/2013, fixant les modalités de délégation de gestion des forêts de l'Etat à des personnes publiques ou privées, en vue d'une gestion durable et rationnelle des ressources forestières, procède à la mise en location gérance de la Station Forestière et piscicole d'Antsampandrano (SFP) par voie d'appel d'offres.
2. A cet effet, le MEDD invite par le présent appel d'offres les soumissionnaires qualifiés, , justifiant d'une connaissance avérée de la zone d'intervention, à soumettre leurs offres sous pli fermé pour l'exécution des travaux relatifs à la gestion durable des ressources naturelles renouvelables de la SFP d'Antsapandrano (SFP), conformément aux termes d'un via un contrat de location-gérance.
3. Les travaux à réaliser porteront notamment sur la réhabilitation et la gestion de la SFP en vue de la la restauration écologique du site.
4. La SFP faisant l'objet du présent appel d'offres s'étend sur une superficie d'environ 1400 ha.
5. Cependant, le site fait face à des pressions environnementales significatives, notamment les feux de forêts, l'exploitation et la coupe illicite de bois et la conversion des terres forestières en terrains agricoles.

Afin de remédier à ces défis et de promouvoir une gestion améliorée du site, le MEDD informe le public du lancement du présent appel d'offres, ouvert aux soumissionnaires répondant aux exigences fixées.

6. Des informations complémentaires relatives au présent Avis d'Appel d'Offres (AAO) peuvent être obtenues auprès du bureau de la Direction Générale de la Gouvernance Environnementale (DGGE) situé à Nanisana, ou en contactant Madame RANDRIAMBAO Malalatiiana, Directeur du Reboisement et de la Gestion des Paysages et des Forêts : 034 05 622 43
7. Le dossier complet de l'Avis d'Appel d'Offres, en version électronique et en langue française, peut être retiré auprès de l'adresse mentionnée ci-dessous.
8. Les offres, dûment établies, devront être adressées à Monsieur le Directeur Général de la Gouvernance Environnementale et déposées au bureau de la DGGE au plus tard le **Vendredi 06 Novembre 2024 à 12 heures**.

Chaque soumission devra être placée dans une enveloppe scellée portant les mentions suivantes :

- « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».
- Les références de l'Avis d'Appel d'Offres (numéros et date)

Les soumissions électroniques ne seront pas admises. De même les offres reçues après la date limite de dépôt seront automatiquement rejetées.

9. Le dépouillement des offres sera effectué publiquement au bureau de la DGGE le **Lundi 11 Novembre 2024 à 14 heures 30 minutes**, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.
10. Le résultat de l'évaluation des offres sera publié dans un délai de 48 heures au plus tard au bureau de la DGGE Nanisana.

Antananarivo, le **25 OCT 2024**

 **Secrétaire Général**  
  
**RABAMOELINA Andry Fidiniaina Moïse**  
**Magistrat**